

# 1ère JOURNÉE NATIONALE DE LA RESPONSABILITÉ INFIRMIÈRE

sous le Haut patronage de Mme Roselyne Bachelot- Narquin, Ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative et en partenariat avec le CERDES, l'Ordre Infirmier des Pays de la Loire, l'Ordre des Médecins et l'Ordre des Avocats



le 6 décembre 2008

de Nantes Métropole

# Le programme

Progamme et contenu validés par le comité scientifique à dater du 6 septembre 2008



# PREAMBULE - La notion de responsabilité en droit

### Mr Emmanuel Cadeau

Contenu : Notion de responsabilité en droit et quelles sont les liens entre responsabilités et compétences



## LE ROLE INFIRMIER FACE A L'EVOLUTION DES SOINS

1/ Evolution et reconnaissance des rôles infirmiers

**Mme Nadine Esnault** 

a. Les grandes étapes de la profession d'infirmière

Contenu : Présentation synthétique des grandes étapes de la profession ayant amené à une autonomie d'action (rôle propre et rôle sur prescription).

b. Les compétences spécifiques reconnues à la profession d'infirmière

Contenu : Définition de la notion de compétence spécifique Présentation de celles existant pour la profession infirmière et celles étant en lien avec l'identité de la profession.

2/ L'infirmière face à l'évolution des soins

Mme Dominique Le Bœuf

c. Perspectives et nouvelles organisations de soin face aux choix imposés par la société

Contenu : Organisations et des perspectives des soins de santé face aux défis démographiques, économiques et sanitaires. Politique de santé publique et les plans actuels en santé publique .

d. Les rôles infirmiers face à ces nouveaux modèles de soins

Contenu : Rôles infirmiers au sein du système de santé en pleine mutation et les nouveaux champs de compétences infirmières.



### LA RESPONSABILITE INFIRMIERE

- 1/ La responsabilité actuelle de l'infirmière dans son activité professionnelle
- a. La définition légale des compétences infirmières et son contour juridique ont une incidence sur les responsabilités infirmières (Rôle propre et sur prescription)

### Mr Olivier Sigman

Contenu : Définition des différents types de responsabilités (administrative, civile, pénale) et les différences de celles-ci en fonction des actes (rôle propre et sur prescription - collaboration et délégation de tâches). Est-ce que la responsabilité diffère selon les modes d'exercice (public, privé, libérale) ?

b. Administration de produits à risques et responsabilité de l'infirmière

### Professeur De Blay Fréderic

Contenu : - Définition du produit à risque

 Définition de la responsabilité du prescripteur et de l'infirmière qui l'administre Application pratique des responsabilités avec un exemple: celui de l'administration des Anti-IgE par les infirmières

2/ Vers une nouvelle responsabilité

### Mlle Anne Charlotte Bonneville

c. La reconnaissance sociale et politique de la profession d'infirmière permet l'existence d'un champ de responsabilité spécifique et autonome

Contenu : Modifications dues à l'évolution de la formation dans le cursus LMD et la naissance de l'Ordre infirmier sur la guestion de la responsabilité

d. Le nouveau contour juridique de référence de l'activité infirmière est à créer.

Contenu : Evolution de la responsabilité infirmière vis-à-vis des nouvelles compétences que sont la consultation infirmière, la prescription...

Les infirmières vont-elles devoir s'assurer personnellement en cas de dommage d'un patient ? Présentation d'un cas pratique de mise en cause de la responsabilité à partir d'une prescription infirmière.



### LES NOUVELLES PRATIQUES INFIRMIERES

- 1/ Les transferts et nouvelles compétences
- a. La modification des compétences va-t-elle nous amener à la fin de l'exclusivité du rôle infirmier

### Dr Elisabeth Hubert

- Contenu : Définition des transferts de compétence. Avantages (nouvelles responsabilités, autonomie...) et inconvénients
  - Nouvelles fonctions dans les nouvelles formes d'organisation de soins :
    Infirmière coordinatrices....
  - Formation des infirmières face à ces nouvelles compétences et nouvelles responsabilités?
  - Présentation d' un transfert de compétence existant sous forme de cas clinique.
- b. Zoom sur l'expert infirmier. Quel rôle ? Quelle formation ?

### Mme Malika Brotfeld

Contenu : Présentation du rôle et de la fonction de l'expert infirmier, sa place dans l'analyse des pratiques dans le monde de la santé et dans celui des organisations judiciaires. Présentation de la formation et succinctement le déroulement d'une expertise à partir d'un cas pratique.

2/ Les infirmières en Europe

Mr Jean, Mr Yves Richeux

c. L'infirmière face au droit européen

Contenu : Influence du droit européen sur les pratiques infirmières. Quel est le rôle des infirmières françaises au sein de l'Europe ?

d. L'Europe : un nouveau modèle dans l'activité infirmière

Contenu : Présentation des différences de pratiques et de responsabilités entre les infirmières françaises et leurs consœurs européennes. Aborder la question de la formation commune à tous les Etats.



# A. La place de l'infirmière au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans un réseau de soin

### Dr Jean François Mathe, Mr Philippe Hamonic

Au regard du référentiel métier, l'Infirmière doit développer des compétences de coordination, compétence très proche des missions d'éducation, prévention, information aux patients... Le développement du système d'information est un élément majeur aujourd'hui... compte tenu de la démographie médicale les champs d'activités des soignants seront à clarifier. Par ailleurs les capacités d'adaptation enjeu fort pour les soignants, capacité d'exercer dans des situations et services varies d'ou un profil d'infirmière qui change... Quelle incidence sur le champ de responsabilités ?

# B. Le lien entre la formation et l'acquisition du sens des responsabilités

#### **Mme Catherine VILLATTE**

Le travail sur le positionnement, ainsi que les différents niveaux de responsabilité, mieux identifiés permettent d'éviter les distorsions entre l'approche théorique et la réalité des pratiques quotidiennes.

# C. Le lien entre visite médicale quotidienne, prescription médicale et responsabilité infirmière

## Mme Régine Clément, Mme Christine Aublé

A partir d'exemples concrets d'erreurs seront posés les responsabilités engagées surtout dans les cas de non respect des prescriptions médicales, de non réajustement de la prescription médicale après la visite quotidienne médicale..

# D. Le décret des compétences, actes autorisés et responsabilités. Les limites de la subordination

### Dr Jean Louis Clouet, Mme Anita Foureau

A partir de cas concrets, les limites de subordination entre le prescripteur et l'exécutant seront explicités.

L'infirmière peut refuser de faire un soin ou de réaliser un soin hors de sa compétence ? Définition de la responsabilité partagée

## E. La responsabilité des cadres

### Mr Jean Michel Pélaprat

Quelques définitions (rappel)

- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale
- Le cadre Infirmier

L'apport de l'expertise en soins La responsabilité du cadre

#### Cas concret

Analyse des régimes de responsabilité dans le cas d'une faute d'un IDE intérimaire de nuit en réanimation Exposé des faits Etude des régimes de responsabilité

Responsabilité civile des établissements privés L'obligation d'assurance des institutions de santé Le travail temporaire Pistes de réflexion

Conclusion

F. Place de l'infirmière dans l'information et le consentement. Comment gérer le refus des soins.

# Maitre Marion Laloue, Mr Patrick Javel

La loi impose à tout intervenant dans la chaîne des soins de recueillir le consentement du patient avant tout soin mais quelle information l'infirmière doit-elle communiquer par rapport à l'obligation qui incombe aussi au médecin ? Comment l'infirmière peut-elle s'assurer que le consentement a bien été donné par le patient et doit-il revêtir une forme particulière ? Face à un refus de soin, quelle attitude l'infirmière doit-elle adopter en respectant les règles prescrites par le Droit ?

Cet atelier permettra d'aborder ces questions et difficultés rencontrées au quotidien par les infirmières

### G. L'assurance des infirmiers :

#### Mr Marc Bruschi

Les nouvelles responsabilités induisent-elles une augmentation du taux de sinistralité ? Ces nouvelles compétences on t elles une incidence sur les responsabilités couvertes par les assureurs ?





# Nous contacter:

Association nationale du droit infirmier 11 rue Voltaire 44000 Nantes www.droit-infirmier.fr

Email: congres@droit-infirmier.fr

Présidente : Laurence Venchiarutti

Téléphone: 06 79 53 08 19 Email: l.venchiarutti@free.fr